

E 3623

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2006-2007

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 21 septembre 2007

Enregistré à la Présidence du Sénat le 21 septembre 2007

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour
2008.

11859/1/07 REV 1 SIRIS.

**FICHE DE TRANSMISSION DES PROJETS D'ACTES
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES ET DE L'UNION EUROPEENNE**

- article 88-4 de la Constitution -

INTITULE

11859/1/07 REV 1 SIRIS 143 COMIX 678

Budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2008.

N A T U R E	S.O. Sans Objet	Observations : Cette note de la délégation française doit être regardée comme un projet d'acte transmis au Conseil. Elle revêt un caractère législatif (cf. pour le budget du C.SIS au titre de l'année 2007, l'avis émis le 31 juillet 2007 sur le document 11725/07 SIRIS 135 COMIX 661). Il y a donc lieu de la transmettre au Parlement.
	L Législatif	
	N.L. Non Législatif	
Date d'arrivée au Conseil d'Etat :		
13/09/2007		
Date de départ du Conseil d'Etat :		
19/09/2007		



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 10 septembre 2007

**11859/1/07
REV 1**

LIMITE

**SIRIS 143
COMIX 678**

NOTE

de:	la délégation française
au:	Groupe «SIS/SIRENE» (comité mixte UE/Islande, Norvège, Suisse)
n° doc. préc.:	11727/07 SIRIS 137 COMIX 663
Objet:	Budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2008

Conformément au règlement financier du C.SIS (SCH/Com-ex (93) 16 rév. 2 et SCH/Com-ex (97) 35), tel qu'amendé par la Décision du Conseil 2007/472/CE du 25 juin 2007¹, la délégation française présente ci-après le budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour l'année 2008. La présente révision de cette note fait suite à la demande de l'Allemagne de reporter à 2008 une partie du budget prévisionnel d'installation de 2007.

Ce projet est conforme au plan prévisionnel pluriannuel d'installation et de fonctionnement du C.SIS (document 11727/07 SIRIS 137 COMIX 663), soumis également à l'approbation de ce groupe.

Ce plan est établi à des fins de prévisions budgétaires et ne se substitue donc à aucune décision implicite quant à la réalisation d'une option liée à des coûts repris ci-dessous. Il a été élaboré en se fondant sur les hypothèses suivantes :

¹ JO L 179 du 7.7.2007, p. 50.

1. Budget d'installation

Les postes suivants sont prévus :

- Remplacement de logiciels et de matériels obsolètes : Cette somme est provisionnée ici pour faire face aux probables remplacements de matériel et/ou de logiciel induits par les évolutions et extensions des systèmes de production et de test du C.SIS 1+R dont il est question ci-dessous.
- Evolutions de la configuration logicielle et matérielle du C.SIS : Cette rubrique couvre les modifications et extensions probables de la configuration réseau et sécurité et du logiciel de communication du SIS, ainsi que de l'application du C.SIS 1+R, rendues nécessaires ou souhaitables à la suite du report de la migration vers SIS II.
- Prolongement de SISone4ALL : Cette somme correspond au prix de l'extension probable du SIS 1+ à d'autres Etats membres (notamment la Suisse). A la suite de la phase initiale de SISone4ALL, qui rend le C.SIS *logiquement* apte à supporter 30 Etats membres, cette opération consisterait à augmenter les performances du C.SIS de façon à lui permettre de les supporter *physiquement*. Elle comprendrait une mise à niveau matérielle du C.SIS, une augmentation du nombre de licences des logiciels de base du C.SIS, et un complément de configuration et de validation de l'ensemble du SIS 1+. Les dépenses relatives à cette opération seront engagées vraisemblablement en 2008.
- Prestations d'expertise relatives au prolongement de SISone4ALL : Il s'agit de l'assistance nécessitée par le chef de projet du C.SIS pour mener à bien le prolongement du projet SISone4ALL sous la responsabilité du C.SIS. Ces prestations sont constituées d'activités de suivi de projet, notamment : établissement des plans de tests et du plan de migration, validation des résultats des tests, validation technique des documents délivrés par les fournisseurs, analyse de problèmes techniques.
- Prestations d'expertise relatives au C.SIS 1+R et au SISNET : Cette somme répond à la nécessité de prolonger les prestations d'assistance au chef de projet du C.SIS dans les domaines suivants :
 - diverses opérations de maintenance (corrections, améliorations) suite à la rénovation technique du C.SIS 1+ effectuée en 2005 et 2006 (projet C.SIS 1+R),
 - évolutions de la configuration logicielle et matérielle du C.SIS définies plus haut,
 - expertise apportée au groupe SIS-TECH pour la mise à niveau du réseau SISNET.

- Prestations d'expertise relatives au projet SIS II : Cette somme sert à couvrir le besoin d'analyse des documents du projet SIS II, dans le but d'évaluer l'impact des phases de test des pays pour SIS II, de migration et de mise en exploitation de SIS II.

Le budget prévisionnel d'installation du C.SIS pour 2008 s'élèverait ainsi à **2 370 000 EUR**.

2. Budget de fonctionnement

Les différents postes sont reconduits pour des montants quasiment stabilisés ou légèrement revus – à la hausse ou à la baisse – pour tenir compte des évolutions observées durant l'année écoulée. Le poste suivant appelle des observations particulières :

- Le poste « maintenance forfaitaire du système » a été augmenté pour tenir compte du surcoût estimé de maintenance, dû aux investissements de 2007 dans le cadre du projet SISone4ALL et des « évolutions de la configuration logicielle et matérielle du C.SIS » citées plus haut.

Le budget prévisionnel de fonctionnement du C.SIS pour 2008 s'élèverait ainsi à **2 625 000 EUR**.

En conséquence, le budget prévisionnel total du C.SIS pour 2008 s'élèverait à **4 995 000 EUR**.

Le groupe SIS/SIRENE est invité à approuver ce projet et à solliciter l'accord du Comité de l'article 36 et du Conseil.

**BUDGET D'INSTALLATION PREVISIONNEL
DU C.SIS POUR 2008**

(en EUR)	2008
INSTALLATION	2 370 000
Remplacement de logiciels et de matériels obsolètes	100 000
Evolutions de la configuration logicielle et matérielle du C.SIS	1 520 000
Prolongement de SISone4ALL	300 000
Prestations d'expertise relatives au prolongement de SISone4ALL	50 000
Prestations d'expertise relatives au C.SIS 1+R et au SISNET	250 000
Prestations d'expertise relatives au projet SIS II	150 000

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL
DU C.SIS POUR 2008**

NATURE des DEPENSES	COUTS (EUR)	TOTAUX (EUR)
Frais d'exploitation et de fonctionnement		
<i>1. Maintenance Informatique</i>		
Maintenance forfaitaire du système	1 400 000	
Consommables informatiques	15 000	
Renouvellement des moyens informatiques	25 000	
<i>2. Entretien et fonctionnement des locaux</i>		
Nettoyage	<i>payé par la France</i>	
Loyers et charges	<i>payé par la France</i>	
Téléphone	30 000	
Climatisation (10% remboursés par les pays)	15 000	
Electricité et fluides	<i>payé par la France</i>	
Travaux d'entretien	<i>payé par la France</i>	
Divers	5 000	
<i>S/Total exploitation et fonctionnement</i>		1 490 000
Mobilier, équipement et fournitures		
Mobilier	<i>payé par la France</i>	
Équipement de bureau et fonctionnement du secrétariat	15 000	
<i>S/Total mobilier, équipement et fournitures</i>		15 000
Documentation, relations publiques, formation		
Achat de livres et documents	5 000	
Accueil des visiteurs et stagiaires	5 000	
Frais de formation	120 000	
<i>S/Total documentation, R.P., formation</i>		130 000
Personnel		
4 ingénieurs d'exploitation	310 000	
8 opérateurs de saisie	420 000	
3 ingénieurs de tests	200 000	
Déplacements	60 000	
<i>S/Total personnel</i>		990 000
TOTAL GENERAL		2 625 000